

WORKING-PAPER – UMR MOISA

Les investissements par les petits producteurs agricoles des pays en développement

Benoit-Cattin, M.

WORKING PAPER MOISA 2012-7



WORKING-PAPER – UMR MOISA

Les investissements par les petits producteurs agricoles des pays en développement

M. Benoit-Cattin
CIRAD, UMR MOISA, F-34398 Montpellier, France

Résumé

Ce texte propose une caractérisation du petit producteur agricole et de sa logique socio-économique. Si investir c'est augmenter le stock de capital, il faut envisager le capital des petits producteurs sous ses différentes formes: le capital humain, social et politique, le capital naturel, le capital matériel et le capital monétaire. Les modalités et contraintes à l'augmentation de ces différents capitaux sont énumérées et discutées puis mises en relation avec les politiques publiques concernées.

Mots clés :

Petits producteurs, capital, investissements, productivité, politiques publiques

Investments by the smallholders in developing countries

Abstract

This paper proposes a characterization of the smallholder and of his socio economical logic. If investing means increase the stock of capital, it is necessary to consider the capital of the small holders according to different aspects: the human, social and political capital, the natural capital, the material capital and the monetary capital. Ways and constraints for increasing these different capitals are identified and discussed and then connected to the corresponding public policies.

Keywords :

Smallholders, livelihood assets, investment, productivity, public policies

JEL : Q12

Source

Contribution au SOFA 2012 de la FAO.

Présenté au Technical workshop for promoting investment in agriculture. Rome 12-13 décembre 2011



Introduction

Dans les régions et pays en développement les petits producteurs sont les plus nombreux et leur nombre tend à augmenter. L'évaluation de ce nombre et de son évolution est un exercice difficile ne serait-ce que parce que les définitions varient d'un pays à l'autre, d'une source à l'autre, d'un analyste à l'autre. Dans l'ensemble, ces petits producteurs sont pauvres, vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire. Leur place et leur rôle dans les processus de réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire peut prêter à discussions mais il est au moins reconnu qu'aucune politique publique ne peut s'en désintéresser. Dans un contexte de consensus sur la nécessité d'investir dans et pour l'agriculture il importe de mieux comprendre les comportements de ces petits producteurs. Ainsi, pour être mieux à même de saisir les opportunités qui s'offrent à eux, qu'elles soient d'origine publique ou privée, ils essaient d'améliorer leur situation en augmentant (ou reconstituant) leur base de ressources. Ceci peut contribuer directement à améliorer leur bien être, leurs conditions de vie et de travail et contribuer à améliorer leur efficacité, leur productivité et, par là, leurs revenus, leur alimentation et plus généralement leurs capacités.

En améliorant leur productivité ils contribuent aux performances de l'agriculture de leur pays, à sa croissance économique ainsi que -plus ou moins directement- à sa sécurité alimentaire. Ces rôles du capital dans ses diverses composantes sont très peu directement abordés dans la littérature économique. A. de Janvry et E. Sadoulet (De Janvry, Sadoulet et al. 2002) proposent une très bonne synthèse des modèles théoriques sur le comportement des ménages agricoles, de leur validation empirique et des implications de politiques dans le deuxième volume du Handbook of Agricultura Economics.

Divers chocs menacent cette base de ressources que ce soit collectivement ou individuellement.

De façon collective on mentionnera les chocs économiques (volatilité des prix), l'instabilité et les conflits et violences politiques (spoliations à grande échelle, insécurité foncière, non garantie des droits élémentaires de propriété par exemple) les accidents climatiques (dont la fréquence serait en augmentation), les tremblements de terre... Au niveau individuel, ces menaces ont pour nom maladies, décès de proches, vols, incendie etc.

Des politiques publiques sont nécessaires d'une part pour prévenir ou compenser ces chocs et, d'autre part, pour faciliter l'amélioration durable de leur base de ressources par les petits producteurs. De notre point de vue, la plupart des chocs altèrent la base de ressources des producteurs avant d'affecter leurs revenus alors que les économistes agricoles privilégient les chocs de revenus dans leurs analyses et modèles. C'est davantage la décapitalisation qui fait

tomber les petits producteurs dans un piège de pauvreté et peut les empêcher d'en sortir durablement que la simple baisse conjoncturelle de leurs revenus.

Avant de développer nos réflexions essentiellement fondées sur l'observation et l'écoute de petits producteurs dans diverses situations sur la planète, il importe de préciser quelques concepts et notions de base.

Concepts de base

Qu'est-ce qu'un petit producteur?

Il n'est pas facile de trouver une définition universelle : un petit producteur (smallholder) agricole est aussi un ménage exploitant (farm household). Ce ménage regroupe des personnes ayant des relations de parenté qui vivent plus ou moins de l'agriculture qui travaillent sur la ferme mais aussi hors de celle-ci, parfois de façon permanente et au loin mais qui sont liées par un système complexe de droits et obligations. Ces producteurs appartiennent à la catégorie des exploitants familiaux, mais tous les exploitants familiaux ne sont pas des petits producteurs. On trouve des exploitants familiaux bien équipés, exploitant de grandes superficies sans recours systématique à de la main d'œuvre salariée que ce soit en Europe, en Amérique du Nord ou du Sud, en Australie, en Afrique du Sud etc. Les petits producteurs se distinguent par un niveau d'autofourniture élevé corollaire d'une faible participation aux marchés. Leur taille en hectares (ou en effectif de cheptel) n'est pas pertinente car elle varie beaucoup avec les contextes agro-écologiques, par contre leur équipement matériel et particulièrement motorisé est toujours assez limité. Cette définition est très proche de celle proposée par S. Narayanan et A. Gulati (Narayanan and Gulati 2002).

Quels sont leurs objectifs ?

Pour les petits producteurs, ces groupes de personnes apparentées offrent une mutualisation des résultats et des risques d'autant plus nécessaire que le reste de la société ne les couvre pas ou mal (chômage, maladie, vieillesse, catastrophe naturelle, économie: débouchés et prix)

Autrement dit, les objectifs du groupe correspondent à des stratégies de moyens d'existence (livelihood strategies) pour « une vie bonne » dont plus de sécurité alimentaire, des revenus meilleurs et plus stables, moins de vulnérabilité aux chocs, un meilleur bien être avec un patrimoine transférable aux descendants.

Quels sont leurs moyens ?

Pour atteindre ces objectifs, le groupe s'appuie sur ses avoirs en moyens d'existence (livelihood assets) dans 4 grandes catégories : le capital humain qu'il rassemble, le capital

naturel auquel il a accès, le capital matériel qu'il a acquis ou dont il a hérité et le capital financier qu'il a pu préserver ou accumuler.¹

Les enquêtes d'exploitation agricole s'intéressent traditionnellement à ces différents aspects : composition de la famille (âge et sexe) niveau d'éducation, superficie exploitée, mode de faire valoir, animaux, équipement etc (plus rarement et difficilement aux aspects financiers).

Comment et pourquoi investir ?

Épargner c'est ne pas consacrer tous ses revenus à sa consommation ce qui permet d'augmenter son stock de richesse, son patrimoine. Cela sera aisé suite à des revenus exceptionnels, « une bonne année » et, symétriquement, difficile les « mauvaises années ». Dans le patrimoine du producteur il peut y avoir du capital productif. Investir c'est augmenter son stock de capital productif, sa base de ressources dans l'une de ses quatre composantes mentionnées ci-dessus.

On conçoit qu'il devrait exister une certaine correspondance entre les variations dans la structure du capital et la poursuite de tel ou tel objectif (et réciproquement). Cette hypothèse est difficile à confirmer car il faudrait disposer d'observations précises sur de nombreuses années.

Dans le Handbook of Development Economics, Vol11, on trouvera une présentation des modèles de comportement d'épargne par les individus et les ménages et leurs effets agrégés par M. Gergovitz (Gersovitz 1988)

Y a-t-il un cycle de vie ?

A partir d'une dotation initiale déjà altérée par investissement/ désinvestissement l'exploitant investit pour lever les contraintes vers les objectifs poursuivis. Cette stratégie d'investissement s'inscrit par ailleurs dans le contexte d'un cycle de vie de l'exploitation celui-ci étant à rapprocher de celui de son chef. Ce cycle de vie est caractérisable par l'âge du chef de ménage, son statut matrimonial, son ancienneté dans la fonction, le nombre et l'âge de ses enfants et autres dépendants. Il est par ailleurs en liaison avec la contrainte de terre, la contrainte de travail, l'âge des plantations pérennes, la taille du troupeau. En début de carrière le jeune chef de ménage exploitant va avoir beaucoup de personnes à charge (ses parents âgés, ses jeunes enfants) pour peu d'actifs. S'il a assez de terre, il embauchera de la main d'œuvre.

¹ Dans la littérature on trouve généralement cinq catégories de livelihood assets et parfois six ce qui correspond à une certaine décomposition du capital humain en isolant le capital social ainsi que le capital politique.

Pour faire face, il cherchera à améliorer la productivité de son travail en améliorant la qualité de ses terres s'il n'en a pas beaucoup (aménagements antiérosifs, fumure de fonds, irrigation) alors que s'il en a suffisamment, il s'équiperait en outils et machines. Lorsque les enfants grandissent il y a de plus en plus de main d'œuvre disponible et les possibilités d'accès à la terre deviennent déterminantes. Si l'accès à la terre le permet, l'exploitation s'agrandit sans grand changement technico économique. Si la terre devient limitante l'intensification en travail s'impose et peut nécessiter ou permettre certains investissements dans l'amélioration des sols, la maîtrise de l'eau, la diversification des activités. L'investissement ultime étant dans la migration de certains actifs qui a toujours un coût économique et social. Ce ne sont pas les plus pauvres qui peuvent émigrer car un capital social et financier minimum est nécessaire pour pouvoir émigrer.

Quel est leur horizon temporel ?

Les choix que fait le chef de ménage exploitant et avec lui ses dépendants dépassent l'horizon de son cycle de vie et s'inscrivent dans une perspective trans-générationnelle. Si un seul repreneur est identifié, l'exploitation peut se reproduire quasi à l'identique. S'il n'y a pas de repreneur, l'exploitant assure ses vieux jours tout en permettant à d'autres de mettre en valeur ses terres sans renoncer à ses droits fonciers pour permettre éventuellement à un ou plusieurs de ses descendants de revenir sur ces terres. L'émigration rend des terres disponibles mais ne les libère pas totalement, au moins le temps d'une génération. Si, enfin, faute d'alternatives il y a plusieurs successeurs probables, l'exploitant va être incité à investir, secondé par ces repreneurs, pour étendre le domaine foncier l'améliorer par une intensification en travail etc.

Comment se gère le capital productif ?

Le capital productif, sous ses différentes formes, contribue à la production actuelle et future de biens et services. Il n'est pas consommé par le processus de production, simplement mobilisé. Cependant, utilisé ou pas, il se déprécie avec le temps et la simple conservation de son niveau n'est pas gratuite.

Maintenir et a fortiori accroître son capital est un problème d'argent et d'allocation du temps. L'argent consacré à l'investissement vient de l'épargne qui se déduit de la consommation : quelle que soit l'origine de cet argent (autofinancement, don ou emprunt) la question du retour sur investissement et de ses risques doit être examinée. Pour ce qui est de la réallocation du temps, elle sera d'autant plus aisée qu'un investissement (souvent matériel) en fera économiser (moyens de transport, outils et machines etc). En libérant du travail qui peut être

consacré à une autre activité, l'investissement en capital contribue à la productivité de ce travail.

Le capital peut être détruit ou perdu suite à des événements extérieurs ou vendu ou hypothéqué pour faire face à certains chocs. Un désinvestissement difficilement réversible constitue un piège de pauvreté. La vente de quelques chèvres peut être rapidement compensée par les performances reproductives des caprins. Du matériel de culture sera plus difficile à récupérer car en le cédant on diminue les performances à venir et donc les capacités de rachat. Le plus grave pour les petits producteurs est certainement la cession d'une partie de leurs droits fonciers qui les achemine vers le paysannat sans terre ou l'exode.

Dans le domaine du capital naturel essentiellement composé de biens communs, si l'investissement individuel est une simple augmentation de sa part dans l'ensemble tout dépend de qui cède la contre partie. Sur un territoire donné si l'agrandissement de ceux qui restent sur place est permis par le départ de certains qui ont trouvé une meilleure vie ailleurs il n'y a pas de problème. Dans le cas contraire il y a creusement des inégalités, l'enrichissement des uns correspondant à l'appauvrissement des autres.

De plus lorsque l'augmentation d'une catégorie de bien commun comme la surface arable se fait aux dépens d'une autre catégorie comme les parcours ou les forêts, des externalités environnementales en résultent que ce soit pour la fixation du carbone, la biodiversité par appauvrissement des écosystèmes ou pour d'autres services environnementaux.

Les petits producteurs enjeu de développement ?

La littérature sur la place et le rôle de l'agriculture dans le développement des pays et sur celles des petits producteurs est abondante. Une bonne explication des controverses autour du « future of small farms » a été faite lors d'un atelier organisé par l'IFPRI (IFPRI 2005). Les controverses peuvent se poursuivre ne serait-ce que parce qu'il n'y a pas de vérité qui s'impose à tous les pays et même aux différentes régions à l'intérieur des pays. Cependant, pour que le revenu des producteurs agricoles progresse et pour que l'agriculture contribue à la croissance d'ensemble il faut des gains de productivité seuls à même de mieux rémunérer les producteurs tout en baissant les prix pour des volumes accrus. Ces gains de productivité impliquent des investissements au sein des unités de production. L'évolution de la taille des exploitations résulte d'évolutions démographiques : Si la croissance économique hors de l'agriculture crée autant d'emplois que la croissance démographique produit de personnes en âge de travailler, les structures agricoles ne changeront pas ou peu et les gains de productivité seront limités. Les petits producteurs seront toujours aussi nombreux. Si l'économie non

agricole est très créatrice d'emplois et que la croissance démographique est limitée, les structures agricoles pourront évoluer vers des formes plus grandes, plus intensives en capital et plus productives. La petite agriculture sera de plus en plus résiduelle. C'est ce qui s'est passé dans les pays actuellement les plus développés mais qui a du mal à se reproduire ailleurs actuellement. Dans un grand nombre de situations, particulièrement en Afrique, du fait de la croissance démographique et des conditions d'accès aux ressources, il y a de plus en plus d'actifs agricoles chacun disposant de moins en moins de terres et ayant de plus en plus de personnes à nourrir. Les petits producteurs sont de plus en plus petits et de plus en plus nombreux : leur productivité et donc les investissements qu'elle implique sont un enjeu incontournable.

La première ressource du petit exploitant : son capital humain, social et politique

La composition démographique du ménage exploitant détermine à la fois les personnes à charge et les personnes aptes à travailler. Comme on l'a déjà vu, cette composition évolue au long du cycle de vie de l'exploitation. A ses débuts l'exploitant a davantage de personnes improductives à charge : ses jeunes enfants, voire ses parents âgés, d'où des capacités d'épargne et d'investissements réduites.

L'état nutritionnel et de santé de chacun est un aspect primordial de son bien être. Toute dépense pour leur amélioration est donc immédiatement et directement positive mais c'est aussi une forme d'investissement car elle contribue aux performances économiques des actifs dans l'immédiat mais aussi pour le futur : des enfants mal nourris resteront à vie désavantagés.

Le niveau d'expérience et de formation des actifs est un facteur d'efficacité : au fil du temps l'expérience acquise est une amélioration quasi gratuite du capital humain. Par contre, accroître le niveau de formation des jeunes comme des adultes est un investissement qui consomme du temps au détriment des activités productives et a un coût au détriment d'autres dépenses de consommation.

Les enfants sont traditionnellement une main d'œuvre d'appoint en agriculture pour les travaux saisonniers : si les calendriers scolaires sont adaptés en conséquence il y a compatibilité entre leur utilité productive immédiate, leur acquisition d'une certaine expérience et l'amélioration de leurs capacités intellectuelles. Par contre les difficultés économiques peuvent conduire à mobiliser les enfants de façon permanente au détriment de leur formation scolaire, de leur santé et de leur bien-être, ce qui compromet leur vie entière.

Sans capital humain, les autres formes de capital ne peuvent pas pleinement fructifier mais les investissements en formation et apprentissage peuvent être davantage motivés par une valorisation non agricole que par l'amélioration des performances agricoles : on n'envoie pas les enfants à l'école pour qu'ils restent petits paysans mais pour qu'ils sortent de l'agriculture et aient plus de chances en émigrant. Ils pourront alors aider le reste de leur famille.

La dépréciation du capital humain due à la dégradation des conditions alimentaires et sanitaires est immédiate tout en compromettant le futur² mais la perte d'expérience, de savoir empirique de génération en génération est une autre forme de décapitalisation. Il en est ainsi de l'érosion des connaissances de la faune et surtout de la végétation "sauvage" et de ses propriétés.

Les politiques publiques à même de consolider le capital humain des petits exploitants concernent la santé, l'éducation ainsi que la vulgarisation agricole. Il existe des essais d'évaluation de l'impact de ces politiques sur les performances agricoles des pays.(Fan and Rao 2003)

La défaillance de ces services publics peut conduire à leur prise en charge par le secteur privé en quête légitime de profits : il s'ensuit des inégalités et des exclusions qu'essaient de compenser des acteurs privés caritatifs, telles que les ONG, les Eglises, les grandes fondations. Ces acteurs caritatifs stimulent des initiatives locales d'entraide et s'appuient sur elles.

Les dépenses publiques concernent les infrastructures (de santé, d'éducation, de R&D) et sont donc des investissements mais on peut considérer qu'il en est de même de leur fonctionnement :

il ne suffit pas de construire des écoles des dispensaires etc mais il faut fournir le personnel et ses moyens de travail. Les projets d'aide financent les infrastructures mais les budgets publics locaux ont du mal à les faire fonctionner : la participation des bénéficiaires peut être requise mais risque de conduire à l'exclusion des plus démunis.

Le capital social renforce le capital humain.

Le capital social des petits producteurs a d'une part un caractère professionnel et se développe au sein des réseaux, des associations, des groupements etc Ces opportunités résultent souvent

² Le cas extrême est celui où l'existence même du groupe familial est compromise en particulier par l'épidémie de SIDA qui fait disparaître les adultes et laisse des orphelins eux-mêmes contaminés.

d'initiatives exogènes publiques mais aussi privées en lien avec l'intervention des acteurs caritatifs déjà mentionnés.

Le capital social des petits producteurs a d'autre part une dimension non professionnelle au sein des groupes de parenté, des relations de voisinage au sein des organisations religieuses, des solidarités d'anciens combattants etc. Du fait de leur histoire, de leurs traditions, certaines sociétés sont beaucoup plus solidaires et inclusives que d'autres. Ces deux formes de capital social sont souvent mêlées. Les organisations sociales traditionnelles sont le lieu d'exercice de certains pouvoirs. Ceux-ci peuvent chercher à se renforcer en investissant les nouveaux réseaux à caractère professionnel. Mais, inversement, les réseaux professionnels peuvent être des opportunités pour de nouvelles élites affranchies des pouvoirs traditionnels.

Il en est de même de l'arène politique locale où capital social et capital politique interfèrent de façon plus ou moins évidente. Comme déjà mentionné, pour certains auteurs le capital politique qui permet d'agir dans la conduite des affaires publiques au niveau local ou supérieur est une catégorie de capital à part.

D'un point de vue économique ces différentes formes de capital social et politique réduisent les coûts de transaction, mais ils permettent aussi de défendre des intérêts catégoriels par le lobbying. En cas de difficultés individuelles ils sont la base de filets de sécurité. Par contre, en cas de tensions collectives ils peuvent nourrir et entretenir des situations conflictuelles toujours préjudiciables pour les petits producteurs.

Le capital social se construit se renforce par des investissements individuels surtout consommateurs de temps de réunions, de visites etc Il se dégrade essentiellement par les rivalités, les conflits d'intérêts ou l'abus de comportements opportunistes.

La pauvreté en capital social se traduit par des situations de domination, d'exclusion sociales puis économiques pouvant mener à la misère.

L'action publique dans le domaine social et politique concerne la promotion d'un cadre législatif du secteur associatif, syndical, politique voire religieux. Cette action doit inclure une certaine surveillance ainsi qu'un soutien financier ou fiscal. Le coût de cette action publique est difficile à isoler de même que son efficacité, mais sans Etat de droit les possibilités de développement sont limitées en particulier pour les plus démunis dont les petits producteurs.

La ressource fragile: le capital naturel = des biens communs plus ou moins accessibles

L'activité agricole au sens large se déroule dans le milieu naturel.

Les activités agricoles sont bien sûr la production végétale qui nécessite des terres arables,

ces terres arables devant bénéficier d'apports en eau, eau de pluie ou eau d'irrigation.

Les productions animales nécessitent des ressources fourragères sous forme de pâturages ou de produits et sous produits de cultures ainsi que l'accès à des points d'eau.

Pour la pêche, et de plus en plus l'aquaculture, il faut un accès à l'eau douce ou aux espaces marins (et lagunaires).

Enfin, l'agriculture inclut l'utilisation des espaces forestiers pour le bois de feu et le bois d'œuvre, la cueillette, la chasse.

Ces activités mobilisent des plantes cultivées, des animaux domestiques ainsi que des plantes et animaux sauvages. Toutes ces ressources biologiques peuvent être incluses dans le capital naturel auquel le petit producteur peut avoir accès.

Ces ressources naturelles sont dans l'ensemble des biens communs :

les conditions d'accès et d'utilisation sont régies par des règles collectives élaborées au fil des ans par les sociétés locales mais en interférence avec des décisions publiques exogènes. Les préoccupations et opportunités environnementales génèrent de nouvelles formes d'intervention publique en particulier lorsque des services environnementaux sont susceptibles de rémunération tout en nécessitant de nouvelles formes de régulation.

La simple préservation des ressources naturelles est problématique : non seulement il faut éviter leur surexploitation qui peut aboutir à leur destruction, mais encore il faut les maintenir en état ce qui au minimum requiert du travail.

Au-delà des ressources naturelles plus ou moins renouvelables contribuant à la production il faut mentionner les ressources minérales, non renouvelables, accessibles aux petits producteurs et pouvant significativement améliorer leurs revenus comme l'or ou les pierres plus ou moins précieuses qu'on peut collecter dans les cours d'eau ou en tamisant la terre. Mais dès que ces ressources deviennent trop intéressantes des conflits surgissent et les petits producteurs sont plus ou moins violemment écartés.

L'accroissement de son stock de capital naturel par un exploitant est toujours problématique.

Ainsi, augmenter sa surface cultivée peut se faire par acquisition ou par substitution à d'autres usages : le défrichement se fait au détriment des espaces forestiers, la transformation des pâturages en terres cultivées se fait au détriment des élevages et donc des éleveurs, la réduction des jachères peut compromettre la fertilité des terres. La transformation de forêts en pâtures, de pâtures en cultures correspond à une perte de biodiversité, patrimoine commun dont la préservation apparaît de plus en plus comme indispensable.

L'acquisition des terres d'autrui correspond à une décapitalisation de sa part.

Pas de problème s'il s'agit d'une réduction puis d'un arrêt de l'activité productive en l'absence d'héritier dans le contexte du cycle de vie d'une exploitation. Si cette décapitalisation correspond à une reconversion hors de l'agriculture, on est au cœur du processus de transformation des agricultures : le retrait des uns, permis par le développement du reste de l'économie, permet à ceux qui restent de s'agrandir puis d'investir dans du capital matériel pour devenir plus productifs. Dans les autres cas il y a appauvrissement des uns au profit de certains, creusement des inégalités.

Capter ou retenir l'eau pour ses parcelles peut compromettre l'accès à cette ressource vitale pour tous ceux situés en aval. Dans le processus de production agricole, l'eau n'est pas à proprement parler assimilable à un capital : c'est un facteur de production consommé dans le processus productif même si elle est stockée (en surface ou en profondeur) par contre les aménagements réalisés pour la maîtriser sont bien du capital. Ils peuvent être publics, privés, communs et leur maintenance est toujours problématique.

Par contre l'amélioration des qualités du capital naturel dans ses diverses formes est un investissement dont les externalités négatives sont plus rares. Elle est essentiellement à base de travail, elle ne génère pas d'exclusion, elle peut cependant tirer vers la privatisation.

Au fil des générations, les hommes ont amélioré les propriétés des espèces animales et végétales. Ce travail d'observation, de sélection doit se poursuivre mais en interaction avec les organismes de recherche publics comme privés qui mettent en œuvre des méthodes et outils scientifiques non à la portée des producteurs. La recherche propose de plus en plus de projets participatifs pour la sélection des plantes ou pour la gestion de la biodiversité.

Le capital sol devrait au minimum être préservé. Pour cela il faut le protéger de l'érosion hydrique comme éolienne et lui restituer les éléments fertilisants prélevés par les cultures.

La réalisation d'aménagements antiérosifs est un investissement important mais qui pour l'essentiel peut être réalisé en travail. L'incertitude sur les droits fonciers peut être un frein à la réalisation de ces investissements si la parcelle concernée peut être reprise à son exploitant, mais elle peut inversement être une incitation quand il est plus facile de faire reconnaître la pérennité de ses droits sur une parcelle aménagée. Ces aménagements ont par ailleurs une efficacité directe en améliorant le bilan hydrique au niveau de la parcelle ainsi qu'un intérêt indirect par la fourniture de graines ou fruits alimentaires, de bois ou d'aliment du bétail quand on réalise des bandes enherbées ou qu'on plante des haies comme brise-vent.

L'intérêt des producteurs pour ces investissements peut être stimulé par des opérations de food ou money for work³, en particulier quand certains aménagements sont à réaliser sur des parties communes. (ex de gabions pour protéger les parcelles riveraines).

Le maintien, voire l'amélioration des réserves minérales et organiques d'un sol se fait traditionnellement par des transferts de fertilité et de façon plus moderne par l'application d'engrais. Lorsque la terre est limitée, laisser une parcelle au repos est un vrai investissement : on renonce à une production immédiate en vue d'une production future. La mise en jachère doit être assez longue pour permettre un transfert vertical de fertilité par la végétation, des horizons profonds vers le sol de surface ainsi que l'accumulation de matière organique.

L'association agriculture-élevage permet quant à elle des transferts de fertilité horizontaux entre les zones de parcours et les zones cultivées via le parcage in situ des animaux ou le transport et l'épandage de fumier. Ces pratiques mettent en jeu du capital naturel (animaux et parcours) du travail et éventuellement du capital matériel pour le transport.

Pour les engrais dits chimiques on peut distinguer deux rôles selon leur formulation et le mode d'application. Une fumure de fonds réalisée à intervalles plus ou moins proches cherche à modifier la composition du sol pour améliorer son potentiel essentiellement par la correction de son acidité ou de certaines carences. Il s'agit là d'un véritable investissement productif. Les matériaux utilisés (chaux, scories, phosphates) étant extrêmement pondéreux toute politique d'infrastructure réduisant les coûts de transport sera déterminante. En Europe des régions entières ont été rendues aptes à une agriculture productive grâce aux chemins de fer.

Lorsque les engrais cherchent simplement à reculer une limite productive le temps d'un cycle cultural ils sont un simple intrant. Leur utilisation peut avoir des externalités négatives essentiellement par la pollution des eaux (nitrates, phosphates) mais aussi par la création de déséquilibres chimiques au sein des sols pouvant conduire à des toxicités (aluminique par ex). En encourageant le surdosage la subvention aux engrais-intrants est critiquable à ce point de vue. La subvention aux fumures amendements au contraire est davantage défendable.

La maîtrise de l'eau pour la production agricole passe par des investissements privés et publics parfois très importants.

Au niveau de la parcelle une meilleure rétention de l'eau de pluie peut être obtenue par des petits aménagements ayant également un intérêt antiérosif. Ils sont essentiellement à base de travail et ne génèrent pas d'externalités négatives. L'utilisation de l'eau souterraine implique

³ Avec le money for work, on évite les effets dépressifs de la distribution de nourriture sur le marché local des aliments.

des investissements supérieurs en moyens d'exhaure soit traditionnellement avec des animaux soit avec des pompes motorisées. Ces pratiques « modernes » sont très généralement à l'origine de la surexploitation de la ressource. La technique est très efficace, quand il n'y a plus assez d'eau on approfondit le puits ou le forage jusqu'à épuisement (ou accès à de l'eau impropre à l'irrigation). Les exemples abondent en Inde, au Maroc, au Mexique...

Des investissements privés moindres sont nécessaires lorsque des investissements publics parfois énormes en barrages et canaux amènent l'eau jusqu'au bord de la parcelle. Pour le petit producteur une telle opportunité est a priori très motivante même si de plus en plus l'eau n'est plus gratuite, qu'il faut s'acquitter d'une redevance et/ou participer à la maintenance des réseaux. Si l'usager fait défaut la puissance publique peut le dessaisir de son droit de culture avec toutes les conséquences pour lui. En plus de ce risque, deux externalités pour le petit producteur doivent être mentionnées : un risque sanitaire lié aux parasites véhiculés par l'eau et le risque de détruire son capital sol par de mauvaises pratiques combinées à une mauvaise qualité de l'eau (salinisation, lessivage des engrais).

Lorsqu'il est maîtrisé, le capital naturel acquiert des propriétés particulières. Il en est ainsi des plantations d'arbres, des troupeaux d'animaux et même des terres irriguées.

La conversion de forêt ou de pâturage en plantation d'arbres permet tout en s'appropriant une portion d'espace d'avoir une production de bois, de fruits, de latex, qui se répète sur plusieurs années.

La possession d'animaux permet de disposer de lait et des produits simplement dus aux performances zootechniques des animaux. Les taux de rémunération, la liquidité du stock, les risques sanitaires varient avec les espèces et conduisent à des troupeaux composites tout comme un portefeuille en bourse.

La conversion d'une terre pluviale en une terre irriguée, quand l'opportunité s'en présente suite à une initiative publique amenant l'eau à proximité ou par investissement privé dans un système d'exhaure, est un investissement important élevant et stabilisant les rendements mais exigeant en maintenance.

Les politiques publiques pour une bonne gestion du capital naturel par les petits exploitants doivent combiner régulation et incitations.

La régulation doit concilier les règles collectives de gestion des biens communs avec des conditions socio-économiques nouvelles dont une forte tendance à l'appropriation privée et à la surexploitation des ressources. Des formes de « gestion participative » sont à inventer, à faire vivre et à promouvoir et préserver par des règles appropriées.

Les dépenses publiques (investissements) dans ce domaine peuvent concerner le « food (money) for work », les aménagements hydro agricoles, la subvention aux fumures de fonds, la formation technique et la recherche d'accompagnement.

Le capital matériel, physique, base du bien-être et clé de la productivité du travail

Lorsqu'on arrive sur une exploitation on voit en premier les constructions abritant les hommes, les récoltes (silos), les animaux. Dans ces constructions et à proximité on trouvera des outils à main ou à moteur, du matériel de culture à traction animale ou motorisée, des machines pour le traitement des récoltes, des moyens de transport et de communication. Le contraste sera grand quant au nombre, à la taille des équipements entre une petite exploitation familiale et une exploitation familiale moderne.

Le premier intérêt de ce capital pour l'exploitant et ses dépendants est le confort de vie et de travail, le deuxième intérêt est l'efficacité dans ce travail, sa productivité, le troisième intérêt est la réduction des coûts d'accès aux marchés et à l'information, le quatrième intérêt est une possibilité de mise en marché de produits semi transformés à une meilleure date, un meilleur prix. La possession d'un capital matériel contribue également à l'amélioration du capital social par le prestige qu'il confère et par les formes d'entraide qu'il peut permettre.

Les performances et la durabilité de ces équipements sont fortement liées à la source d'énergie mobilisable : le travail humain, le vent, l'énergie hydraulique, la force animale, l'électricité, les carburants d'origine fossile.

A ces paliers d'énergie correspondent des seuils de productivité importants. L'accès aux réseaux électrique et de communication est conditionné par des investissements dans les infrastructures (sur financements publics et privés). L'électrification rurale est probablement le seuil technologique le plus significatif que l'on peut percevoir en passant d'une zone non électrifiée à une zone électrifiée ou simplement lorsqu'il y a une coupure d'électricité. Elle permet l'éclairage, le pompage, la conservation par le froid, le perçage, meulage, soudure pour l'entretien des matériels etc.

L'acquisition, la maintenance et le renouvellement de ces éléments de capital sont plus une question de disponibilité monétaire que de temps (à la différence du capital naturel)

Les possibilités de financement à crédit doivent être adaptées.

Les accidents climatiques et telluriques peuvent rapidement détruire le capital immobilier

Les investissements publics peuvent être relayés par des investissements des firmes privées dans les infrastructures (transport, énergie, communication) ainsi que dans la R&D de technologies appropriées. Cela doit être accompagné par de la formation technique dans la

production et la maintenance des outils et machines par les petits producteurs ou par des artisans ruraux.

Vu la taille et la fragmentation des marchés, des monopoles peuvent s'établir dans la fourniture des biens et services concernés. L'intervention publique peut correspondre à la préservation du caractère contestable de ces monopoles en veillant à ce qu'il n'y ait pas de barrière à l'entrée d'ordre réglementaire et/ou technologique sur les marchés. Une certaine vigilance publique est également nécessaire car certaines options techniques peuvent être particulièrement exclusives. Il est certain que la promotion de petits outils et machines plus appropriés au jardinage qu'à la grande culture est mieux à même d'améliorer les performances des petits producteurs que la promotion du tracteur « à l'occidentale »

Le capital monétaire: transitoire ou de précaution

Par définition, le revenu monétaire non dépensé pour la consommation constitue l'épargne ; Celle-ci peut être investie ou thésaurisée. A court terme le petit producteur est confronté à des problèmes de trésorerie car les revenus monétaires sont saisonniers et aléatoires alors que des dépenses courantes pour l'alimentation sont difficilement différables, que les avances aux cultures sont à faire longtemps après les récoltes et leurs recettes, que des dépenses imprévues s'imposent (maladie) etc. La capacité d'autofinancement des investissements est incertaine ce qui conduit à les retarder alors que le recours au crédit permet d'investir plus tôt. Mais un crédit demandé pour investir peut devoir être utilisé pour faire face à un problème de trésorerie d'où des difficultés à venir pour le remboursement qui pourront conduire à chercher un nouveau crédit... Il ne suffit pas que la charge de remboursement soit en rapport avec le retour attendu de l'investissement compte tenu des risques encourus toujours importants en agriculture, encore faut il que l'investissement soit effectif et que le surplus qu'il génère ait une valeur marchande. Pour les risques individuels (maladie, décès) les contrats de prêt peuvent intégrer une forme d'assurance car il ne suffit pas de prendre la terre ou le matériel d'un petit producteur comme garantie : on risque surtout d'accélérer sa ruine. Pour les risques collectifs (sécheresse, inondation, épidémie) aucune garantie individuelle ne peut fonctionner et des procédures spécifiques sont à imaginer et prévoir : règles de report des dettes et réassurance de la Banque. Deux catastrophes naturelles un peu rapprochées suffisent pour mettre en faillite une banque agricole publique comme mutualiste.

La thésaurisation peut prendre des formes plus ou moins "liquides" sous forme de billets de banque, dans un compte en banque, mais aussi comme stocks de grains ou d'animaux ainsi que sous forme de bijoux. La thésaurisation monétaire expose aux risques de la dépréciation

monétaire et au vol. Le stockage des grains affranchit des risques de marché, contribue à la sécurité alimentaire mais expose à leur dégradation. Pour les animaux, comme déjà exposé, on bénéficie des produits de ce capital biologique tout en étant exposé aux épidémies, au vol et à l'effondrement des cours en cas de ventes massives par l'ensemble des producteurs.

Les petits producteurs ont besoin d'un ensemble de services financiers adaptés à leurs conditions dans les domaines de l'épargne, du crédit et de l'assurance qui soient une alternative à la finance informelle.

Le système financier est par nature exclusif (« on ne prête qu'aux riches ») et peut entraîner les plus pauvres, via le surendettement, dans un engrenage de spoliation et de décapitalisation. Ce n'est pas parce qu'ils sont peu capitalisés qu'il suffit de faire crédit aux petits producteurs pour améliorer leurs performances agricoles et leur situation. Leurs capacités de remboursement sont très limitées et aléatoires. Il importe d'inventer des formes de crédit et d'assurance tout à fait adaptées. Ainsi, pour le matériel des formules de location vente seraient à envisager sur des durées en rapport avec la durée de l'équipement et éventuellement un différé pour permettre à l'équipement d'avoir un impact économique effectif. Prêter sans discernement aux plus démunis peut leur permettre de survivre à court terme mais accroît leur vulnérabilité et leur dépendance.

La politique publique concerne la régulation bancaire, y compris de la micro finance, pour prévenir les erreurs et abus et assurer la durabilité des institutions. Elle peut inclure un soutien à la réduction des coûts de transaction en particulier via des taux bonifiés. Elle doit se préoccuper des risques de surendettement des producteurs.

Sur le financement de l'agriculture familiale on pourra se reporter aux actes d'un séminaire international tenu à Dakar .(Wampfler and Lapenu 2002)

Conclusions

L'investissement par les petits producteurs est multiforme et à base de travail et de moyens financiers. Les moyens financiers peuvent provenir de leur épargne fortement contrainte par leur bas niveau de vie ou de transferts publics comme privés.

La consolidation du capital humain –principale richesse des petits producteurs- passe par des politiques alimentaires nutritionnelles de santé et d'éducation. (politiques multisectorielles hors du domaine habituel de l'agriculture). Elle inclut leur « empowerment » technique, économique social et politique.

Pour ce qui est du capital naturel base de l'activité agricole, l'enjeu concerne les possibilités d'accès ainsi que sa durabilité qui impliquent des institutions adaptées.

La première préoccupation devrait être la réduction de la vulnérabilité des petits producteurs aux divers chocs qui menacent le capital déjà constitué.

Avant de songer à accroître la qualité et la quantité de capital existant il importe de les préserver.

La vigilance publique portera également sur tous les processus d'exclusion que peuvent générer la stimulation des investissements par les petits producteurs : l'enrichissement des uns ne doit pas se faire au détriment des autres, déjà particulièrement démunis.

Bibliographie sélective

De Janvry, A., E. Sadoulet, et al. (2002). Chapter 31 Rural development and rural policy. Agriculture and its External Linkages, Elsevier. **Volume 2, Part A**: 1615-1632.
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1574007202100132>

Fan, S. and N. Rao (2003). Public spending in developing countries: trends, determination and impact. EPTD Discussion paper N° 99. Washington DC, IFPRI.
<http://people.umass.edu/econ797f/Syllabus%20and%20Readings/Readings/Gender/govspending.streadj.pdf>

Gersovitz, M. (1988). Saving and Development. Handbook of Development Economics. H. Chenery and T. N. Srinivasan. Amsterdam, Elsevier. **Vol1**: 382-424.

IFPRI (2005). The Future of Small Farms, Wye, UK, June 26-29, 2005, Wye, UK.
<http://www.ifpri.org/publication/future-small-farms>

Narayanan, S. and A. Gulati (2002). Globalization and the Smallholders: a review of issues, approaches, and implications. MSSD Discussion paper N°50. IFPRI: 118.
<http://www.ifpri.org/publication/globalization-and-smallholders>

Wampfler, B. and C. Lapenu (2002). Résumé exécutif. Le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de libéralisation, Dakar Sénégal.
<http://www.cerise-microfinance.org/IMG/pdf/Resume-executif-VF.pdf>